

- **Monsieur le Président**
- **Distingués invités ;**
- **Mesdames, Messieurs ;**

Mon Pays se réjouit de participer à cette Conférence de signature d'un instrument international juridiquement contraignant visant à interdire l'emploi, la production, le transfert et le stockage d'armes à sous munitions qui causent des dommages inacceptables parmi les populations civiles, ainsi que l'établissement d'un cadre de coopération et d'assistance aux survivants et à leurs communautés, la dépollution des zones contaminées, la sensibilisation des populations face aux dangers encourus et la destruction des stocks.

Aussi, me plait-il, d'adresser au nom du Président de la République du Tchad, Son Excellence Monsieur **Idriss Deby Itno** et de son Gouvernement, mes félicitations aux organisateurs de ces assises. Je voudrais également exprimer mes remerciements et ma gratitude au Gouvernement et au peuple **Norvégien** pour leur hospitalité.

#### **Excellences, Mesdames, Messieurs**

Nous voici à la phase finale d'un long processus qui a commencé ici même à **Oslo** et qui s'est poursuivi à **Lima** (Pérou), **Belgrade** (Serbie), **Viennes** (Autriche), **Wellington** (Nouvelle Zélande), **Dublin** (Irlande) grâce à la persévérance des Etats, de l'Organisation des Nations Unies, du CICR, de la Coalition contre les sous munitions et des Organisations Humanitaires. Des étapes sont franchies, de sérieux espoirs sont nés. Il y a lieu de se féliciter pour cela et souhaiter que cette œuvre portera fruit et permettra une réelle prise en charge des populations victimes.

Mon pays, le Tchad, a connu une histoire tumultueuse, marquée par de multiples conflits armés dont les séquelles sont aujourd'hui encore restées malheureusement vivaces. Je voudrais ici parler de ces vastes étendues de notre territoire pollué par les mines et engins non explosés (munitions et sous munitions).

La présence de ces engins non explosés est synonyme de danger quotidien et permanent pour la population et constitue un frein au développement des activités humanitaires et socio-économiques des régions affectées. Elle entrave la liberté de circuler, l'accès aux pâturages, aux points d'eau, aux axes routiers et aux carrefours économiques. Les conflits et affrontements successifs sont venus accroître l'étendue de la contamination par munitions et autres engins non explosés à l'Est (frontière avec le Soudan) et du Sud (frontière avec la République Centrafricaine) dans les régions du Ouaddaï, Wadi Fira et le Salamat ainsi que dans la capitale N'Djaména.

L'élimination des engins non explosés constitue aujourd'hui un préalable à la mise en œuvre de nombreux projets de développement au Tchad. Aussi, le Gouvernement accorde-t-il une grande priorité et une attention toute particulière à la présente conférence.

**Et c'est avec une volonté réaffirmée que mon pays le Tchad adhère à la Convention sur les armes à sous munitions.**

Je souhaite plein succès à nos travaux et vous remercie pour votre aimable attention